



AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES AUX
DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME

Lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 10 août 2026 à 19 h, dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville situé au 2000, rue Émile-Bouchard, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures pour les immeubles suivants :

<u>Lieu de dérogation</u>	<u>Nature</u>
501, rue Lafleur / Lot 1 675 756 / Zone HFA-227	Autoriser un empiètement de 2,45 mètres en façade de la maison pour l'agrandissement de l'aire de stationnement, en dérogation au tableau 6.35 de l'article 6.55 du <i>Règlement de zonage</i> (règlement n° 1872) qui le prohibe.
500, rue Boileau / Lot 6 442 224 / Zone HMF-305	Autoriser une marge avant secondaire de 15,75 mètres, en dérogation à la grille des usages et normes de la zone HMF-305 du <i>Règlement de zonage</i> (règlement n° 1872) qui prévoit une marge avant secondaire maximale de 7,0 mètres; Autoriser la plantation d'arbres à 0,40 mètre de l'emprise de la rue, en dérogation à l'article 6.94 du règlement n° 1872 qui prévoit que tout arbre doit être planté à une distance minimale d'un mètre de l'emprise d'une rue.
196, chemin de l'Anse / Lots 1 831 573 et 1 834 117 / Zones AGR-1005 et AID-1008	Autoriser un garage détaché d'une superficie d'implantation au sol de 168 mètres carrés en dérogation au tableau 6.10 de l'article 6.27 du <i>Règlement de zonage</i> (règlement n° 1872) qui prévoit une superficie d'implantation au sol maximale de 150 mètres carrés; Autoriser une hauteur de 3,66 mètres pour les trois portes de garage du garage détaché en dérogation au tableau 6.10 de l'article 6.27 du règlement n° 1872 qui prévoit une hauteur maximale de 3,05 mètres.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant les membres du conseil relativement à ces demandes, lors de la séance du 10 août 2026.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 15 juillet 2026.

Catherine Ricart, notaire
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Web de la Ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca